



107 Boulevard Victor Hugo  
62400 BETHUNE  
03 74 95 25 64

lucie.pelc@notaires.fr

*Office notarial*

*Lucie PELC*

*Notaire*

## **Pièces à nous fournir pour l'ouverture d'une succession**

### **1) Les pièces pour l'acte de notoriété :**

- une copie de l'acte de décès
- le livret de famille du défunt
- le cas échéant : une copie du PACS ou du contrat de mariage ou de la donation entre époux ou du jugement de divorce du défunt
- la fiche d'état civil complétée de chaque héritier
- une copie recto verso de la pièce d'identité de chaque héritier
- le testament du défunt
- le numéro du dossier en cas d'aide versée par le Conseil Général (APA, aide sociale...)

### **2) Les pièces pour l'attestation de propriété immobilière :**

- le titre de propriété complet du / des biens immobiliers dont le défunt et son époux sont propriétaires
- une estimation par notre étude ou l'agence de votre choix du / des biens immobiliers dont le défunt et son époux sont propriétaires

### **3) Les pièces pour la déclaration de succession :**

- la liste des banques où le défunt et son époux détenaient leurs comptes
- la liste des caisses de retraite du défunt (avec les références)
- une copie de la carte grise du / des véhicules dont le défunt et son époux sont propriétaires et la côte argus
- la liste des contrats d'assurances-vie dont le défunt et son époux sont titulaires (avec les n° de contrats et les coordonnées de l'assurance-vie)
- la liste des dettes restant dues par le défunt au jour de son décès
- la copie des donations que le défunt aurait consenties de son vivant

- la liste des biens que le défunt avait recueilli par succession ou donation.

#### **4) Les pièces pour le partage de succession :**

- la valeur retenue pour les biens à partager entre les héritiers
- la répartition des biens entre les héritiers
- la copie des factures qui auraient été réglées par l'un des héritiers pour le compte de la succession
- le RIB de chaque héritier.

**Merci préparer votre dossier pour nous fournir tous les documents nécessaires en une seule fois dans la mesure du possible.**